



STAGE EN ENTREPRISE ----- FICHE GUIDE

Technicien Supérieur

S.N. - Systèmes Numériques
Electronique et communication
Du 24 mai au 02 juillet 2021

DOCUMENTS CONCERNANT LE STAGE :

L'étudiant a en charge l'ensemble des documents ci-dessous
Il doit les remettre, aux lieux et dates prévus ci-dessous

⇒	Attestation de stage	} (Du 18 au 23 oct. 2021) (1 fichier pour évaluation)
⇒	Rapport de stage - 1 exemplaire au format PDF pour l'Entreprise - A remettre en fin de stage - 1 exemplaire, identique au précédent - A remettre au Lycée (semaine 42) - 1 exemplaire pour le stagiaire - A conserver -	

■ RAPPORT DE STAGE

- ◇ **Présentation** : La page de couverture doit **OBLIGATOIREMENT** comporter :
 - ⇒ *Raison Sociale de l'Entreprise*
 - ⇒ *Nom et Prénom du Stagiaire*
 - ⇒ *Nom du Lycée*
 - ⇒ *Section de Technicien Supérieur*
 - ⇒ *Dates du Stage – Session BTS*
- ◇ **Contenu** : La structure et le contenu doivent être conformes aux objectifs définis pour l'épreuve d'examen (*Voir au dos*).
Les documents concernant l'Entreprise ne peuvent être utilisés sans l'approbation du tuteur de stage.

■ ATTESTATION DE STAGE et CERTIFICAT DE STAGE

- ◇ A établir par l'Entreprise pour la période légale du stage et à remettre au stagiaire en fin de stage.
Ces documents sont **OBLIGATOIRES** pour l'inscription à l'examen. Le certificat de stage doit aussi figurer dans le rapport de stage.

Toulouse, le 17 mai 2021

J.BIASIO
Directeur délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques